



VICE RECTORAT

**DE LA FORMATION SUPÉRIEURE DES PREMIERS ET DEUXIÈME CYCLE, LA
FORMATION CONTINUE, LES DIPLÔMES ET LA FORMATION SUPÉRIEURE
GRADUÉE**

**Annonce sur les résultats des candidatures pour l'inscription en Master1
2018/2019**

**Il est porté à la connaissance des candidats pour
l'inscription en 1^{ère} année master au titre de
l'année universitaire 2018/2019 que l'accès aux
résultats se fait exclusivement sur la plateforme
ministérielle**

<https://progres.mesrs.dz/webinscription/>

- Les candidats retenus doivent impérativement confirmer 1 seul de leurs vœux acceptés sur la plateforme au cours de cette semaine sinon ils verront leur candidature annulée. En cas de validation d'une affectation, le candidat doit imprimer le document préalable à présenter à l'inscription définitive selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.
- Les candidats en liste d'attente doivent suivre l'évolution de leur situation quotidiennement sur la plateforme. Une fois qu'ils seront acceptés dans un des vœux, ils doivent aussi valider leur affectation et imprimer le document d' affectation.
- Pour les candidats n'ayant reçu aucune réponse suite à des erreurs durant la phase de candidature, ils sont invités à déposer au niveau des départements des recours avec une demande justificative et le récépissé du dépôt de la candidature (pour connaitre le matricule et les vœux du candidat).

- **Pour les candidats ayant perdu ou oublié leurs comptes d'accès sur la plateforme, ils peuvent les récupérer auprès d'une cellule dédiée au niveau de la bibliothèque centrale.**
- **L'échéancier final des opérations (clôture de l'opération de validation des vœux, inscription définitive,...) sera communiqué une fois que la tutelle ministérielle aura arrêté le calendrier définitif.**